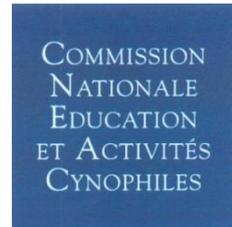




Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers
Commission Nationale D'Education et D'Activités
Cynophiles
Président Jean Denis DEVINS



COMPTE RENDU VISIO CONFERENCE DU 14 JANVIER 2022

Président de CTEAC-CTT-CNEAC

De 19 h 30 à 23 heures

Absents excusés :

CNEAC :Mrs BALZER Alexandre, MOINGS Jean Bernard, METANS Jean Claude, RAUWEL René

Président CTEAC : Mme CARSACOSSA Brigitte

CTT : Mme CROUZET Céline, LA MONICA Francine, MILLET Delphine, OZENDA Julie.

Ordre du jour :

Accueil des participants

1. Introduction
2. Présentation la nouvelle commission CNEAC mise en place en septembre 2021 et les principaux projets 2022 par GT.
3. Focus sur le toisage des chiens en agility
4. Focus sur les projets d'évolution des formations

Jean Denis DEVINS remercie toutes les personnes présentes qui ont pu se libérer pour cette « première réunion en visio ».

Il remercie l'ensemble de la précédente commission pour tout le travail accompli et particulièrement Jean Claude METANS qui nous a toujours suivi et soutenu au sein de la SCC. Il remercie également toutes les personnes qui ont accepté de travailler avec lui au sein de cette nouvelle commission.

Il donne la composition du **GTIIL**. L'équipe Internet a rejoint le GT Informatique et Licences.

Les projets : nouvelle version de Progesco agility, un Progesco Attelage, intégration des futurs changements du règlement agility 2023 et gestion du Mondiale de Dog Dancing.

La baisse significative du nombre de licences (-50%) fait craindre des répercussions sur les projets 2022.

En l'absence de René RAUWEL il donne les missions du **GT Homologation des résultats** et les domaines d'actions principales

- Les formations, stages, ... : contrôle et validation des demandes, validation des résultats.
- CAESC, PassX : contrôle des demandes validées, validation des résultats.
- Homologation des résultats agility obtenus à l'étranger.
- Réception de la contribution de 1.50 € pour les événements et le rapport du jugement (si un rapport annexe est nécessaire, il est aussi à envoyer au président de la CNEAC et au responsable du GT concerné)
- Mise à jour de la liste des intervenants.
- Validation de l'habilitation 'Ecole du chiot'
- Enregistrement des toisages

GT Evènements CNEAC :

Arlette CATTOEN est épaulée par Jérémy ROBLIN

Pour 2023 les cahiers des charges organisationnels et techniques pour toutes les disciplines ayant des finales vont être revus avec des fiches techniques qui pourront être enrichies par les expériences des organisateurs.

Nous n'avons pas de candidature pour la finale GPF Agility en novembre

Rien de finalisé pour le championnat de France grade 3 en agility, le championnat et GPF de Dog Dancing et pour le GPF Flyball.

Manque le sélectif trophée par équipe de la région 3.

GT ATTELAGE :

Gérald DELALANDE annonce la mise en place de formation en mars pour la prise en main du Progreso Attelage.

Il rappelle que le championnat de France et GPF aura lieu à Nérondes en septembre

GT FLYBALL :

Maureen DESCAMPS va étoffer le Gt avec 3 nouvelles personnes.

Les équipes de 3 sont supprimées Une refonte du Pass Fly est en cours avec un QCM. Une étude est en cours pour faire évoluer les haies de 66 à 77 cm (en largeur). Tous les membres actifs du GT vont pouvoir toiser les chiens.

La FOWC va se tenir en mai en Belgique. Réflexion sur le mode de sélection avec une formule de pointages.

Création d'un règlement pour le GPF. Mise en place de fiches pédagogiques plus ludiques.

Réflexion pour aider les clubs qui n'ont pas le matériel et les aider à développer le Flyball

Une nouvelle terminologie pour les formations va être proposée.

GT CROSS CANIN :

Roger LALLEMAND parle du sondage récemment envoyé qui va permettre d'orienter les axes de travail pour développer la discipline au sein de la CNEAC ; Il existe 4 autres fédérations de crosscanin . Les licenciés de la CNEAC sont peu représentés pour le GPF à Senlis.

Un rapprochement avec la FFST qui est délégataire au niveau de Jeunesse et Sports notamment sur le règlement Technique de Sécurité.

Il demande également à étoffer son groupe de travail.

GT CHIENS VISITEURS : André MARTIN

Les conditions sanitaires ont considérablement ralenti les activités chiens visiteurs.

Un module de prévention des morsures à destination des écoles est en cours mais là aussi pas de possibilités de rentrer dans les écoles et de pouvoir finaliser la validation de ce module.

GT DOG DANCING :

Corinne MEDAUER et son équipe vont proposer une refonte du monitorat qui n'a pas été revu depuis sa mise en place.

Modification du règlement qui datait de 2020

La formation des juges a permis de revoir des points du règlement et l'harmonisation des jugements.

Une charte va être proposée pour les équipes de France.

L'organisation du championnat du monde en avril mobilise toute l'énergie du GT.

GT HOOPERS :

Magali EMMEL a repris ce Gt, avec Bernadette DESMOULIN et Birgit HOMERRY ;

Le règlement va paraître début février, en cours l'établissement de l'organisation d'une compétition et la formation des commissaires (l'équivalent des juges). Cela n'empêche pas de faire des rencontres inter-clubs entre pratiquants. Le monitorat et la formation des formateurs vont être revus pour développer les techniques d'apprentissage.

Il y a eu 11 stages de moniteurs en 2021 depuis juin et 150 moniteurs Hoopers CNEAC formés.

Comment trouver un formateur CNEAC ? : la liste à jour est sur le site CNEAC.

*Comment initier les adhérents avant de les lancer dans un monitorat ? :
L'invitation de moniteurs d'autres clubs reste possible voire des découvertes interclubs.*

Des formateurs de la CNEAC peuvent participer à des journées découvertes dans les clubs.

GT AGILITY :

Maryannic présente la nouvelle équipe et les prochains dossiers vont se consacrer aux grades 2 et grade 1.

Il faut réfléchir à l'évolution de l'agility, comment avoir une base solide et il faudra entamer une discussion sur le rôle des professionnels.

Un vademecum pour les juges est en préparation avec un séminaire des juges en fin d'année (novembre). Travailler sur le parcours d'agility de niveau 1, niveau 2 et niveau 3, qu'est ce qu'un parcours technique, un parcours exigeant ?

La question se pose également sur le rôle des moniteurs au sein des clubs, comment les valoriser, quel est l'impact des professionnels par rapport aux bénévoles ? Le monitorat agility a été revu entièrement avec des bases plus larges. La difficulté c'est de trouver des formateurs. Il n'y a pas de formation continue pour les formateurs.

Y'aura-t-il un aménagement du classement national pour les DOM-TOM ? Cette question s'est déjà posée au sein du GT et des aménagements pour tenir compte de l'éloignement et du nombre de licenciés sera pris en compte.

Pour La Nouvelle Calédonie un juge Néo-Zélandais ne peut pas toiser comment faire avec le peu de concours ? à voir avec la venue de Marie Jo BOUDIER en fin d'année peut être.

FOCUS SUR LE TOISAGE PAR RAPPORT A L'EVOLUTION DU REGLEMENT FCI

Si le règlement FCI est adopté il faudra effectivement procéder au toisage de tous les chiens. Ce changement sera l'affaire de tous. Les juges ont été consultés et ont fait des propositions. Les ACT, CTEAC et CTT pourraient organiser des journées toisages en donnant la priorité aux chiens en limite de catégorie. Les juges qui seraient volontaires pourraient participer à ces journées. Une évolution du statut des référents Pass qui pourraient initier les licenciés et préparer les chiens au toisage.

Les juges seront ils défrayés ? : à voir avec les ACT mais cela ne devrait pas être un problème majeur.

Que se passera-t-il pour un chien en limite de tailles s'il n'a pas été toisé au 1^o janvier 2023, pourra-t-il concourir et dans quelle

catégorie ? : oui il pourra concourir dans la catégorie correspondante à la toise donnée mais il devra impérativement être toisé en 2023 pour continuer à concourir.

Lors des finales 2022 des séances de toisage seront proposées.

Pour les chiens largement au-dessus de 50 cm, 3 toises seront suffisantes. La valeur 48 a été largement défendu par la France grâce aux statistiques de nos licenciés même si au départ on aurait préféré 47 cm.

Un juge de standard peut il toiser des chiens pour l'agility ? : non seuls les juges de la discipline agility.

Pourquoi ne pas utiliser les « gabarits » ? : ce n'est assez précis notamment pour les chiens en limite de catégorie.

En 2023 c'est donc la suppression de la catégorie D ? : C'est la suppression de toutes les catégories A, B, C et D. Les chiens en D seront dans la catégorie donnée par la toise. Au-delà de cette question on peut se demander si l'évolution de l'agility est toujours adaptée à la morphologie des très grands et des chiens ? Ne peut-on pas se poser la question de trouver une activité adaptée au bien être de son animal.

Est-ce que les exceptions des clubs de race seront toujours d'actualité ? : en 2023, c'est le règlement FCI qui sera mis en place

Des listes de chiens en limite de catégorie vont être établies afin de fixer les priorités.

GT ECOLE DU CHIOT- EDUCATION CANINE

Jeanine KREISS a questionné les formateurs actuels pour connaître les priorités :

- Avoir une formation de qualité
- Avoir des supports de formation de qualité

Elle tient à remercier particulièrement les moniteurs bénévoles dans les clubs qui font un travail extraordinaire sur le terrain mais peut-être faudrait-il mettre des pré requis avant d'envoyer des adhérents en formation. Les niveaux sont très disparates lors des stages.

Le GT souhaite se rapprocher davantage du terrain et mieux comprendre les difficultés.

L'école du chiot qui est souvent la « vitrine » du club doit être mise plus en avant dans nos communications.

Constat que la liste des clubs certifiés « Ecole du Chiot » n'est pas à jour sur le site. Ceci est dû à un problème de référencement par les fiches d'actualisation transmises par la CUT à la SCC. La procédure va être revue.

Se pose aussi la question également sur les moyens de contrôle : vérification si les moniteurs déclarés sont toujours actifs 1 ou 2 ans après la certification accordée.

A quoi sert la certification ? : aujourd'hui, il n'y a pas de mise en valeur de cette certification. Nous sommes en attente de pistes ou d'idées pour faire évoluer cette situation.

Se pose ensuite le problème du signalement des clubs n'utilisant pas les méthodes enseignées dans les stages : les moyens de signalement sont limités. Où se situe la maltraitance ? Ce sont des thèmes qui pourraient être abordés au niveau des territoriales

EVOLUTION DES FORMATIONS

La partie théorique est souvent beaucoup plus longue que la partie pratique. Certains apprentissages pourraient se faire en « e-learning » pour consacrer davantage de temps à l'échange des pratiques entre moniteurs.

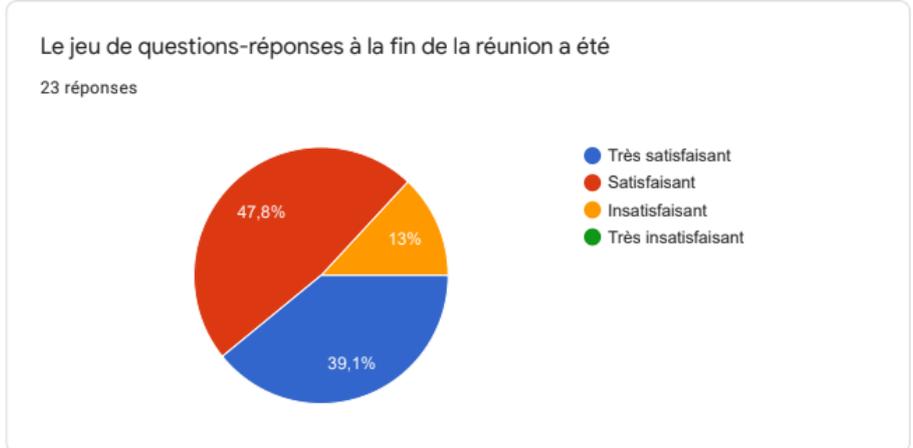
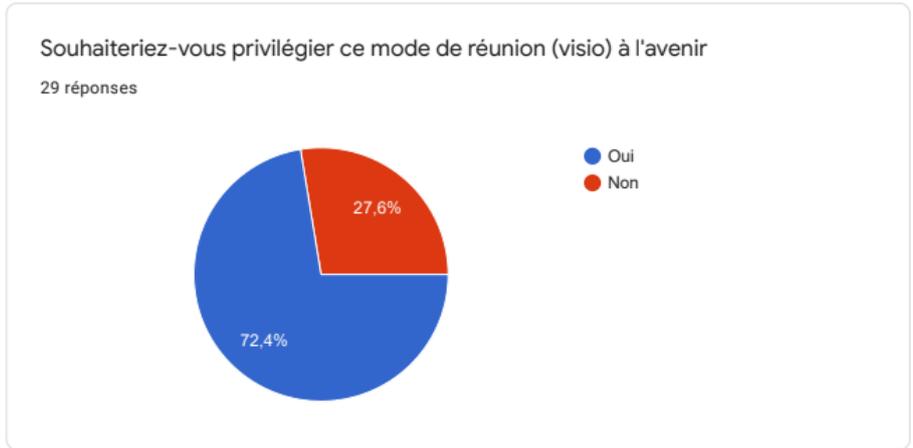
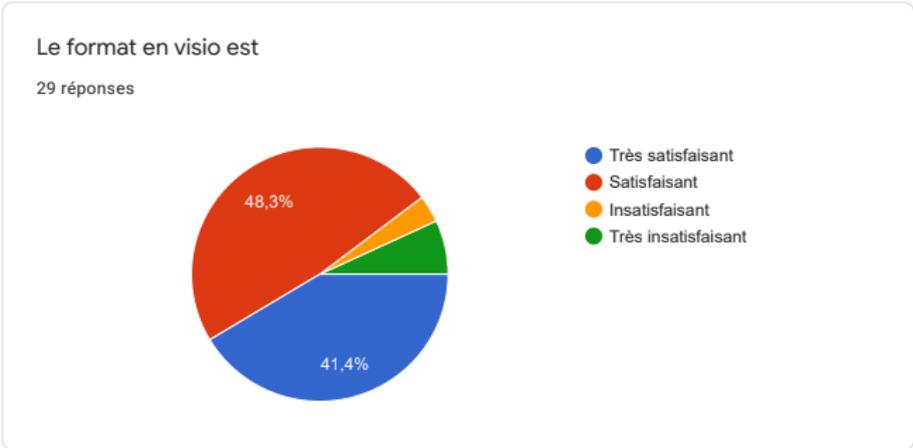
Il faudrait revoir la formation en commençant par les chiots. Des unités de valeur pourraient être envisagées et répondraient à la demande des monitorats d'activités (Dog Dancing, flyball, agility, canicross, hoopers)

Des discussions s'engagent sur le rôle des éleveurs, sur le rôle des présidents de clubs dans l'accueil des adhérents, sur les attentes des propriétaires de chiens. Que faire avec les chiens ayant un comportement difficile ? Comment articuler nos pratiques avec celles des professionnels ?

Jean Denis conclut cette visio en félicitant tout particulièrement la présence des DOM TOM qui eux aussi étaient ravis d'avoir pu suivre ces échanges.

Un questionnaire sera envoyé à tous afin d'avoir un retour sur cette réunion en visio conférence.

Retours rapides sur les résultats du sondage.



L'insatisfaction porte essentiellement sur le fait que les échanges n'ont pas pu être développés malgré le dépassement de plus d'une heure de la durée initialement prévue. Les propositions d'amélioration faites sont :

- Renouveler ce genre de communication plusieurs fois dans l'année
- La visioconférence ne doit pas avoir pour conséquence de supprimer une réunion en présentiel
- Avoir des ordres du jour moins chargés voire la réunion ne pourrait comporter qu'un seul sujet
- Laisser encore plus de temps aux échanges
- Diffuser au plus tôt le calendrier des visioconférences avec les sujets abordés pour préparer des questions
- Faire ce type d'information par zone ou grande région à la demande